



Intempéries de janvier, neige et tempête en territoire !

La CGT-CRN est intervenue pour demander des décisions claires et rapides.

Nos jours de congés nous appartiennent, ils sont destinés à vaquer librement à nos occupations personnelles, pas à nous adapter aux circonstances exceptionnelles !

En cas d'évènement exceptionnel (épisode climatique, pandémie, catastrophe naturelle, accident industriel...), la CGT revendique l'élaboration d'un protocole à appliquer en fonction des niveaux d'alerte de la Préfecture :

Télétravail, autorisation d'absence exceptionnelle, aménagement d'horaire...

Le mépris de classe ? Ce n'est pas classe !

Le président Morin se met en scène pour présenter ses vœux aux agents. Dans un même temps, constatons qu'aucun acquis valable n'a été retenu en 2025. Au contraire, sa pratique est celle de la régression sociale quand il s'agit des agents.

C'est acté, il n'a assisté à aucune instance du personnel depuis 2023 !

Rien pour l'humain en matière de :

- ✓ Temps de travail ;
- ✓ Mutuelles ;
- ✓ Conditions de travail ;
- ✓ Comité Œuvre Social (CE) ;
- ✓ Santé au travail ;
- ✓ Déroulement de carrière ;
- ✓ Attractivité ;
- ✓ Pouvoir d'achat...

Désormais, le mépris de classe est affiché sans réserve par une bourgeoisie française complètement décomplexée !

Elections professionnelles en décembre 2026

Ne nous laissons pas voler la victoire. La CGT : première organisation syndicale de la région Normandie. Première organisation syndicale de la fonction publique.

Contre une gestion régionale de plus en plus virulente, donnons-nous tous les moyens d'agir avec la CGT.

